

# L'in ~~Sud~~ mersible

## Journal de liaison des Centres de tri

Fédération SUD-PTT : 25/27, rue des envierges 75020 Paris Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34

Mars 2006

### Ne restons pas isolés...

E  
D  
I  
T  
O

*Depuis le début de l'année 2006, la mise en place de Cap Qualité Courrier s'accélère. Avec l'annonce, pour l'instant, de 13 plates-formes industrielles courrier (PIC), soit des créations pures et simples, soit par transformation de centres récents, nous commençons à avoir une vision un peu plus précise des implantations au niveau national (voir p. 3). D'autres annonces vont être faites d'ici juin (région de Marseille, de Montpellier, Picardie). Une chose est sûre : tout le monde va y passer et aucune région ne sera épargnée.*

#### **PIC Lorraine et Val de Loire en ligne de mire**

Actuellement, c'est au tour des centres de tri de la Lorraine de passer à la moulinette avec les fermetures prévues de Nancy et Metz et la transformation d'Epinal en plate forme de préparation et de distribution (ex : plate-forme d'intérêt local). Ces trois centres ne feront bientôt plus qu'un avec la création de la PIC "Lorraine" implantée entre Nancy et Metz, à Pagny les Goin, qui doit ouvrir fin 2006. Au bout du compte, c'est aussi la perte de 250 emplois, des propositions d'horaires de travail sans commune mesure avec ce que l'on connaît (fin de service tardive, suppression des 2 nuits sur 4, mise en place de fixe matin et fixe après-midi et de brigades de week-end).

C'est aussi l'ouverture de la plate-forme industrielle de Sorigny (18kms de Tours), fin 2006 également, qui doit remplacer l'actuel centre de tri de Tours Gare et entraîner la fermeture et la transformation de Blois CTC en Plate-forme de Préparation et de Distribution du Courrier (PPDC). Là encore, les propositions d'horaires de travail sont du même tonneau que celles proposées dans les nouveaux centres. Là encore, c'est l'emploi qui en prend un coup.

Ce n'est pas un hasard si Nancy, Metz et Epinal étaient en grève majoritaire le 19 janvier contre l'ouverture de la PIC dans les conditions imposées par La Poste, puis de nouveau le 10 février, jour de signature de l'accord d'accompagnement (voir p. 2). Pas un hasard non plus, si Tours Gare était en grève à 80% le 27 janvier lors de l'inauguration par M. Bailly de la nouvelle plate-forme (voir p. 2). Ces deux grèves interviennent après la grève des agents de Bourg en Bresse (173 agents) le 8 décembre dont le centre va être transformé en plate-forme de préparation et de distribution du courrier suite à l'ouverture d'une PIC à Lyon (qui entraînera aussi les fermetures de Lyon St Priest et Lyon Ville).

#### **Les cellules de reclassement sont le bras armé de CQC**

Pour faire passer la pilule des redéploiements, La Poste déploie des trésors d'ingéniosité. Elle met en place l'équivalent des cellules de reclassement du privé à l'occasion de licenciements massifs : conseillers mobilité, propositions de stages, contractualisation, primes et indemnités en tout genre. Cette série de mesure n'est que le bras armé de CQC. Le but est d'enfermer les organisations syndicales dans la négociation des indemnités et des priorités de reclassement. Pour le reste, conditions de travail, horaires : circulez, il n'y a rien à voir et gare aux récalcitrants (voir Bordeaux Bègles).

Après Gonesse, la PIC Lorraine et la PIC Val de Loire, constituent pour la direction du courrier de véritables laboratoires pour les futures restructurations. Mais surtout, cela doit nous faire prendre conscience de ce qui attend tous les centres de tri à brève échéance. La direction est bien décidée à nous en faire baver les uns après les autres, à sacrifier notre vie de famille, notre santé, nos acquis. Nous connaissons maintenant ce qui nous attend concrètement, avec précision et personne ne pourra dire "je ne savais pas".

**La responsabilité des organisations syndicales est énorme dans la période. Au-delà du soutien aux luttes de nos collègues de Lorraine et du Val de Loire, c'est bien la question de la construction d'un front commun unitaire qui se pose. Faute d'une résistance des centres de tri et des centres de distribution, les agents du courrier connaîtront la plus grande régression sociale de leur histoire.**

# Plates-formes nationales...

## **PIC Lorraine : la DOTC passe en force avec l'accord de 3 syndicats**

Le 19 janvier, les 3 centres de tri de Nancy, Metz et Epinal étaient en grève majoritaire contre la future plate-forme industrielle dont l'ouverture est prévue en fin d'année entre Nancy et Metz. Ce n'est pas tant l'ouverture de la PIC qui mobilise mais surtout les conditions de travail, et notamment les horaires que la direction veut imposer à l'intérieur. Exit les 2 nuits sur 4, finis les horaires de jour classiques, finis les repos de cycle regroupés, finies les pauses collectives. Place aux fins de services tardives, aux 21h30/5h30 en 4 nuits par semaine, aux brigades spéciales week-end, aux repos de cycle glissants, place aux pauses échelonnées et réduites, place aussi aux caméras, badges et aux contrôles des allées et

venues. Cette restructuration a aussi des conséquences sur l'emploi avec, au passage, la suppression de 250 positions de travail (fermetures de Nancy et Metz et transformation d'Epinal en plate-forme de préparation et de distribution du courrier). Ce sont ces raisons qui ont légitimé cette journée de grève qui a aussi donné lieu à un rassemblement de 150 personnes devant la DOTC à Nancy en présence des agents de Metz, Nancy et Epinal. Une délégation reçue en audience par le directeur de la DOTC et par le chef de projet s'est heurtée à un refus de toutes revendications, tout ça n'étant pas négociable. Un accord d'accompagnement social était proposé à signature le 10 février ainsi qu'un relevé de conclusions à minima au cas où l'accord ne serait pas signé (un véritable chantage : 2 propositions de poste au lieu de 3, certaines primes divisées par 2,...). Ce jour-là, un nouveau préavis était déposé par SUD, CGT et CNT pour permettre aux agents de se rassembler devant le centre de tri de Nancy... Une centaine

de personnes étaient présentes et la plénière de signature s'est déroulée sur le trottoir, car les portes du bâtiment avaient été cadenassées. Chaque syndicat a donc pris la parole pour donner son avis sur l'accord proposé. SUD a expliqué pourquoi il ferait valoir son droit d'opposition (non-prise en compte du cahier revendicatif du personnel, notamment le II.1 grade de base, plan social déguisé et mobilités forcées, accompagnement financier insuffisant, vastes zones d'ombre sur le transport, les logements, chantage au relevé de conclusions,...). La CGT a lu une déclaration comme quoi elle ne signerait pas mais ne s'opposerait pas, la CFTC a fait de même. L'accord sera finalement signé par CFDT, CGC et FO. A noter que FO avait appelé à la grève le 19 janvier et puis a brusquement changé son fusil d'épaule.... Le texte signé sera soumis à un CTP le 6 mars à Metz. Les négociations vont maintenant débiter sur les horaires et les conditions de travail dans la future PIC. De nouvelles mobilisations en perspective....



**L**a région Lorraine n'est pas la seule à subir de profondes restructurations, c'est aussi le cas de la région Centre/Val de Loire. En effet, l'annonce de la création d'une PIC régionale (2 millions d'objets par jour) dans la banlieue de Tours (Sorigny) ainsi que l'annonce d'une nouvelle plate-forme colis à Mer (41) va bouleverser le paysage postal de la région. Ces ouvertures vont conduire,

colis. Il s'en suit une valse de reclassements dont le personnel du courrier comme du colis va faire les frais avec au passage un nombre conséquent de suppressions d'emplois. Vendredi 27 janvier, le personnel de Tours Gare était en grève à 80% en réponse à M. Bailly qui venait poser la première pierre de la nouvelle plate-forme courrier. Celui-ci avait invité pour l'occasion 300 personnes (tous les cadres de la région) sous un chapiteau

## **PIC Val de Loire : non aux conditions d'ouverture !!!**

pour le courrier, aux fermetures de Tours Gare et Blois CTC qui sera transformé en plate-forme de préparation et de distribution du courrier (PPDC) et de Tours et Orléans PFC pour le

à proximité de la nouvelle PIC pour déguster champagne et petits fours. A l'appel des syndicats SUD et CGT, 120 personnes du département, et de Tours Gare en particulier, se sont rassemblées devant la nouvelle plate-forme et ont accueilli les invités aux cris de « Sorigny, gâchis financier ». Des banderoles étaient accrochées où l'on pouvait lire « pose de la première taule postale » ou encore « nouveaux métiers, nouveaux salaires, le II.1 pour tous ». Quelques oeufs ont fusé... Une demande d'audience faite auprès de M. Bailly s'est heurtée à une fin de non-recevoir. Le dialogue social d'accord, mais point trop n'en faut surtout quand il y a tant de choses qui ne sont pas négociables. D'autres actions seront nécessaires...

# ... comme à l'usine !!!

## Les 13 plates-formes industrielles annoncées officiellement à ce jour et leurs conséquences

**Lorraine** : située entre Nancy et Metz, à proximité de Pont à Mousson, elle entraîne les fermetures de Nancy Gare, Metz Gare et la transformation d'Epinal CTC en plate-forme de préparation et de distribution du courrier. Suppression de 250 emplois. Ouverture prévue fin 2006.

**Val de Loire** : située à 18 kms de Tours, à Sorigny, elle entraîne les fermetures de Tours Gare la transformation de Blois CTC en PPDC. Ouverture prévue fin 2006

**Lyon** : située à proximité du centre actuel de St Priest, elle entraînera les fermetures de Lyon Ville (352 agents), Lyon St Priest (650 agents) et la transformation de Bourg en Bresse (167 agents) en PPDC (40 à 50 emplois). Ouverture prévue à l'automne 2007.

**Wissous** : petite soeur jumelle de Gonesse mais au Sud de Paris, elle entraînera les fermetures/transformations de Paris 14 et 15 CTC. Ouverture prévue fin 2007.

**Lille** : située à Lesquin, elle entérinera les fermetures de Roubaix, Valenciennes et Lille Lezennes. Ouverture prévue fin 2007.

**Chalons en Champagne** : pas de création mais un agrandissement du centre existant avec des conséquences sur Chaumont, Bar le Duc, Charleville Mezières. Troyes devient centre de soutien.

**Strasbourg** : pas de création mais une transformation du centre de tri existant (nouvelles machines).

**Mulhouse** : pas de création mais une transformation du centre de tri existant.

**Clermont Ferrand** : Mécanisation poussée du centre de tri existant. Pour rappel, fermeture de Moulins CTC en mars 2003.

**Poitiers** : pas de création mais une transformation du centre de tri existant qui pourrait absorber le trafic de Niort (174 agents) et Châteauroux.

**La Rochelle** : création d'une PIC fin 2008 et fermeture du CTC de La Rochelle et d'Angoulême

**Toulouse** : Une PIC annoncée à Castelnau d'Estrètefonds qui entraînera la transformation de Toulouse Ville en PPDC et la fermeture de Hte Garonne CTC. Elle aura aussi de fortes répercussions sur Foix, Auch, Cahors et Montauban. Ouverture prévue en 2008.

**Aveyron et Tarn** : Annonce d'une PIC dans un de ces deux départements.

## Wissous : sœur jumelle de Gonesse

Il y a déjà Gonesse, ouverte début 2004 au nord de Paris, il va y avoir Wissous au sud. La première avait entraîné les transformations de Paris La Chapelle, Paris St-Lazare, Paris 17 en PPDC et les fermetures de Paris 11 et Paris 20 CTC. Wissous devrait absorber le trafic de Paris 15 et Paris 14 CTC. Le plus gros centre de Paris, Paris Louvre, n'est cité dans aucun document, pour l'instant.

L'ouverture de Wissous est programmée pour novembre 2007 mais les grandes manoeuvres ont déjà commencé avec le début des entretiens managériaux sur les deux CTC concernés par le projet. La PIC traitera tout le trafic (TG1, TG3, méca et manuel) du sud de Paris, soit 5 millions d'objets/jour. Le parc machine sera dimensionné en fonction du traitement du TG3 des 10 arrondissements parisiens concernés et du trafic de voisinage que la PIC pourrait traiter au passage.

Le projet prévoit 9 TPF, type MTT, 3 TGF/HD (trieuses grands formats haut débit jusqu'à 1kg, 30 000 plis/heure), 1 SROT (redressage, oblitération et pré-tri). Et déjà un sujet qui fâche car, pour l'instant, il n'est pas prévu d'être 4 sur les machines.

La Poste va encore plus loin dans l'automatisation et la robotisation

qu'à Gonesse : machines de nouvelle génération et chantier de tri équipé d'un système complet de transitique (anciennes boulisteries). La Poste doit aussi installer un système de dépalettisation qui n'existe qu'à Vienne (Autriche). Exceptés, le relevage et la préparation du courrier, les activités de Paris 14 et 15 CTC seront limitées après la liquidation des chantiers de tri (méca et manuel) et du vidéocodage. L'effectif des futurs concentrateurs sera donc bien maigre, d'où le forcing des directeurs pour aiguiller le personnel coûte que coûte vers Wissous. La Poste demande déjà aux agents de ces centres de se positionner alors même que l'on ignore encore tout des futurs horaires et qu'aujourd'hui la zone est très mal desservie par la RATP.

Situé sur la zone aéroportuaire d'Orly, ce bâtiment de 35 000 m<sup>2</sup> (plus grand que Gonesse) qui sera livré clefs en main par la direction de l'immobilier et La Poste sera propriétaire des murs (contrairement à Gonesse) par l'intermédiaire de sa filiale Post-Immo.

Le terrain appartenant à Aéroport de Paris, il faut s'attendre à des mesures sécuritaires encore plus importantes qu'à Gonesse. La future PIC est d'ailleurs entourée de grillage, ça veut tout dire...

### Dans le Nord, ce sera Lesquin

La direction a révélé l'emplacement de la PIC dont l'ouverture est prévue fin 2007 ainsi que quatre PPDC (plate-forme de préparation et de distribution du courrier) situées à Valenciennes, Roubaix, Lomme et Dunkerque. Des questionnaires mobilité circulent déjà dans les 3 CTC existants : Lille Lézennes, Roubaix et Valenciennes. Dans une lettre d'information, la DOTC affirme que "la future plate-forme sera installée à 10 minutes de l'actuel Lille CTC, à 20 minutes de Roubaix CTC et à 30 minutes de Valenciennes CTC". Or, à moins d'habiter dans le CTC, beaucoup d'agents ont leur domicile plus ou moins éloigné de leur lieu de travail actuel. Que dire aussi de l'attitude de la DOTC quand elle convoque les organisations syndicales à une réunion le soir alors que le matin même, des ETC étaient organisés en "avant-première" dans certains établissements. Les discussions s'annoncent musclées...

## **Pontoise CTC : Une volonté de faire taire le personnel !**

Depuis plusieurs mois la direction multiple les provocations et réorganisations dans le plus grand mépris du personnel et des 2 organisations syndicales existantes au CTC (SUD et CGT). L'instauration d'une nouvelle brigade en 15/22 sans pause repas, la polyvalence à tout crin, des repos de cycle fixés en début de semaine, des hausses importantes de tarifs de la cantine, diverses remises en cause notamment sur les modalités de pose des CA exaspère le personnel, en particulier en jour, dans les services du matin. Un préavis reconductible fut déposé le 19 janvier et les chiffres ont été impressionnants avec une large majorité de grévistes en jour avec une pointe à 82 % en 6h/13h ! Mais la grève ne fut pas reconduite. La réponse de la direction ne

s'est pas fait attendre. S'appuyant sur une relecture très particulière du droit de grève, elle a décidé de retirer les repos de cycle et les repos hebdomadaires accolés à la grève ce qui donne jusqu'à 5 jours de retrait pour un jour de grève ! Devant cette attitude nous avons multiplié les interventions unitaires : communiqués, AG, rappels sur le droit de grève, collecte, préparation des recours juridiques qui s'imposent. La discussion est ouverte sur les suites à donner aussi bien en termes d'action que de solidarité à mener pour faire reculer la direction sur cette question précise sans oublier les revendications. Le personnel n'est pas prêt à plier devant une attitude qui vise à museler les postiers afin de faire passer ses projets de rentabilisation.

## **Laval CTC : un curieux régime de travail à la place des 2 nuits sur 4**

La direction du centre propose de maintenir un régime de travail en 2 nuits sur 4 mais de 22h à 8h00 du matin. La nuit ne serait plus calculé sur une base de 32 heures mais au prorata entre la partie avant 6h (horaire de nuit) et la partie après 6h (horaire de jour). Ce qui revient à dire qu'une nuit de 10 heures compterait pour 9,83h soit 29,50h pour 3 nuits de 10h. Il manquerait donc 2 heures 30 par semaine, soit un retour toutes les 3 ou 4 semaines environ. Pour la direction, ce projet est un plus par rapport à son projet initial de 4 nuits sur 7. Cela revient donc à condamner les agents à choisir entre la peste et le choléra. La seule solution est de garder les 2 nuits sur 4, un point c'est tout !!!



**Accords de Vaugirard : maigre bilan**  
*Tout le monde se rappelle de l'accord "historique" signé en grande pompe le 3 novembre 2004 (sauf SUD et CGC) et qui devait soi-disant permettre une dépréciation du personnel. Au 31 décembre 2005, 38 accords DOTC ont été signés. L'accord national prévoyait le passage de 10 000 CDD en CDI d'ici 2006, nous en sommes à 4350 équivalent temps plein, fin décembre 2005. Il prévoyait aussi la fin du temps partiel imposé, 44% ne l'ont pas souhaité et 2077 sont passés à temps complet. La 4ème personne sur les TPF existantes a fait l'objet de 32 accords locaux avec 319,20 équivalent/agents/année financés. Nous en revendiquons 400. Il y a loin de la coupe aux lèvres...*

## **Centre de tri d'entraide de Neufchâteau (Vosges) : un accord sur l'annualisation du temps de travail.**

L'activité de base du CTENM consiste au traitement des Postimpacts en retour mais aussi à délester les autres centres de tri lors de surcharge de travail ou en cas de grève. Prétextant une activité saisonnière, la direction a soumis à signature un accord permettant de moduler le temps de travail avec des semaines basses et des semaines hautes : semaine de 21h, semaine de 28h, semaine de 35h et semaine de 42h à condition que le nombre d'heures de travail n'excède pas 1607 heures. Il est même dit dans l'accord que l'horaire hebdomadaire prévu pourra être dépassé afin d'achever un travail urgent... Tous les syndicats ont signé cet accord, sauf SUD.

**Accord sur la mobilité des Acos dans la DOTC  
Meuse Champagne Ardennes : c'est non !!!**  
*La DOTC "Meuse, Champagne, Ardennes" a proposé à signature un accord sur la mobilité des ACOS. Chaque contractuel doit déposer une candidature écrite pour entrer dans un "vivier" avec des souhaits de mobilité limités à 5 entités dans la DOTC. Pour faire partie du "vivier", l'agent doit avoir au minimum un an d'ancienneté sur son poste (2 ans en cas de promotion). L'agent qui reçoit une proposition de poste dispose d'un délai de 8 jours pour répondre. En cas de refus, il est radié du vivier pour une période de 2 ans. Tous les syndicats se sont empressés de signer cet accord. SUD a décidé d'utiliser son droit d'opposition pour les raisons suivantes : la notion de séjour minimum est restrictive et contraire aux dispositions de la convention commune et au code du travail, aucune perspective sérieuse concernant les vœux des fonctionnaires, de nombreux CDD attendent toujours une régularisation dans le cadre des accords de Vaugirard, la mobilité peut se faire sur des postes à temps partiel, les souhaits sont limités à 5 entités et sur une seule fonction... Nous ne sommes pas contre la mobilité des agents contractuels mais pas au gré des desiderata de La Poste.*